

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 2010

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales

L'AN DEUX MIL DIX, LE CINQ FEVRIER A DIX HUIT HEURES TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PETIT-QUEVILLY S'EST REUNI EN MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR FREDERIC SANCHEZ, MAIRE.

Etaient présents :

M. Frédéric SANCHEZ, Maire

Mme Françoise DUQUENNE, M. Philippe DUPRAY, M. André DELESTRE, Mlle Muriel TOSCANI, M. Martial OBIN, Mme Annick ROYOU, Mme Monique LEGER, M. Jean-Louis DE GIOVANNI, Mlle Dalila BEGLOUL, Adjoints

Mme Léone SEIGNEUR, M. Joël MARSOLLET, M. Manuel PINEU NOGUEIRA, Mme Claude SELLINCOURT, Mme Catherine DEVIC, M. Hassan EL YOUSFI, Mme Isabelle LACAILLE, M. François SEGALEN, Mlle Victoire OKOUYA, Mme Angélique PICARD, M. Gérard BABIN, M. Olivier LEFEVRE, M. William TCHAMAHA, M. Carlos DE MATOS, Mme Amani HANNACHI, Mlle Sophie MOTTE, Mme Tiphaine BERTHELOT, Mlle Charlotte GOUJON, M. Lionel CHERON, M. Pascal RIGAUD, Mme Cécile COTTINEAU, Conseillers municipaux.

TRENTE ET UN CONSEILLERS (sur 35, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Etaient excusés :

M. François ZIMERAY donne pouvoir à M. Frédéric SANCHEZ.

M. Charles THERON donne pouvoir à M. Philippe DUPRAY.

Mme Scarlett LACAILLE Donne pouvoir à Mlle Muriel TOSCANI.

M. Nour-Eddine LARGUET donne pouvoir à M. Martial OBIN.

Départ de M. William TCHAMAHA après le point n° 18.

Départ de Mme Charlotte GOUJON après le point n° 24.

Départ de Mme Monique LEGER après le point n° 26.

Départ de Mme Victoire OKOUYA après le point n° 28.

Monsieur Gérard BABIN, assisté de Monsieur Olivier ROUSSEAU, Directeur Général des services de la Mairie, est nommé SECRETAIRE DE SEANCE.

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 décembre 2009 et du compte-rendu du Maire sur l'utilisation des délégations de pouvoirs consenties dans le cadre de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote		Décision
20100001	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ANNEE 2010	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100002	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ANTENNE DE PETIT-QUEVILLY MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FETES MONSIEUR DE GIOVANNI NE PREND PAS PART AU VOTE	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100003	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS URGENCE HAITI ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MONSIEUR DE GIOVANNI NE PREND PAS PART AU VOTE	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100004	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE ROUEN STRUCTURE MULTI-ACCUEIL 'BRIN DE MALICE' CONVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUTORISATION DE SIGNATURE	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100005	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX, MOYENS MATERIELS ET PRESTATIONS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE CONVENTION AUTORISATION DE SIGNATURE MONSIEUR LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100006	CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX MODIFICATION DES TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL ANNEE 2009/2010	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100007	CLASSES TRANSPLANTEES ANNEE 2009/2010 SUBVENTIONS	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE

20100008	CLASSES TRANSPLANTEES ECOLES ELEMENTAIRES LOUIS PASTEUR, PABLO PICASSO ET HENRI WALLON ECOLE MATERNELLE JEANNE D'ARC ANNEE 2010 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100009	MAISON DE L'ARCHITECTURE HAUTE NORMANDIE PARTICIPATION AU MOIS DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE 2010 CONVENTION SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100010	SOCIETE MILLERY / ENSEMBLE OCTOPLUS CONVENTION-ANNEE 2010 SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100011	SCENE NATIONALE DE PETIT- QUEVILLY/MONT-SAINT-AIGNAN STAGE SCENOGRAPHIQUE ET THEATRE CONVENTION SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100012	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET DE THEATRE ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DE MATERIEL PEDAGOGIQUE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE HAUTE- NORMANDIE	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100013	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET DE THEATRE ACQUISITION DE PARTITIONS DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE HAUTE- NORMANDIE	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE
20100014	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET DE THEATRE ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE (MAO) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE HAUTE- NORMANDIE	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTEE A L'UNANIMITE

20100015	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET DE THEATRE FONCTIONNEMENT DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100016	CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE/EDUCATION NATIONALE PORTANT SUR LA PARTICIPATION DE PERSONNEL MUNICIPAL AGREE POUR L'ENSEIGNEMENT D'ACTIVITES MUSICALES ET CHOREGRAPHIQUES DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100017	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (O.M.S.) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100018	STADE AMABLE LOZAI TRAVAUX D'EXTENSION DES VESTIAIRES DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE SEINE- MARITIME	Pour : Contre : Abstention :	35 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100019	STADE AMABLE LOZAI TRAVAUX D'EXTENSION DES VESTIAIRES DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100020	STADE AMABLE LOZAI TRAVAUX D'EXTENSION DES VESTIAIRES DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100021	ECOLE GABRIELLE MERET REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES 1ERE TRANCHE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE SEINE- MARITIME	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

20100022	EXPLOITATION DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC GARANTIE TOTALE DE TYPE GTR DES INSTALLATIONS LOT N° 3 : PISCINE SUPPRESSION DE LA CLAUSE D'INCITATION AUX ECONOMIES AVENANT N° 3 SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	34 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100023	PRESTATION DE BALAYAGE MECANISE DE LA VOIRIE ET DES PLACES APRES MARCHES ANNEES 2009-2012 MODIFICATION DE LA FORMULE DE REVISION AVENANT N° 1 SIGNATURE AUTORISATION	Pour : Contre : Abstention :	31 0 3	ADOPTÉE A LA MAJORITE
20100024	SEINE-HABITAT CONSTRUCTION DE 104 LOGEMENTS P.L.U.S. - P.L.A.I. AVENUE JEAN-JAURES - RUE CHEVREUL OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE DE DEUX PRETS D'UN MONTANT TOTAL DE 10.210.000 EUROS MONSIEUR DUPRAY NE PREND PAS PART AU VOTE	Pour : Contre : Abstention :	30 3 0	ADOPTÉE A LA MAJORITE
20100025	SEINE-HABITAT ACQUISITION EN VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DE 26 LOGEMENTS P.L.U.S. - P.L.A.I. RUE ALSACE LORRAINE OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE DE TROIS PRETS D'UN MONTANT TOTAL DE 2.720.000 EUROS MONSIEUR DUPRAY NE PREND PAS PART AU VOTE	Pour : Contre : Abstention :	29 0 3	ADOPTÉE A LA MAJORITE
20100026	AMENAGEMENT DU TERRAIN GROUVEL CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL SIS RUE ROGER SALENGRO AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME AMARA ET MONSIEUR ET MADAME FERREIRA DE MATOS	Pour : Contre : Abstention :	33 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

20100027	AMENAGEMENT DU SQUARE MARCEL PAUL DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE RUES JEAN MACE, FRANCOIS MITTERRAND, EUGENE DAVEY	Pour : Contre : Abstention :	32 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
20100028	PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2009	Pour : Contre : Abstention :	29 0 3	ADOPTÉE A LA MAJORITÉ
20100029	PROJET DE PRESCRIPTION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA ZONE DE ROUEN OUEST AVIS	Pour : Contre : Abstention :	31 0 0	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

LE MAIRE,